

Note Méthodologique : Stockage sécurisé des produits chimiques

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Pilier de prévention des risques : protège personnes, environnement et actifs.
- Politique claire : responsabilités, choix d'armoires/bacs, plans d'urgence.
- Fondée sur inventaire, classification des dangers, séparation des incompatibilités et maîtrise des énergies.
- Repères chiffrés : EN 14470-1 (90 min), rétention 110 %/50 %, 6–10 vol/h, inspections trimestrielles, revue annuelle (12 mois).
- Gouvernance crédible, amélioration continue, arbitrages datés et traçables.

Point clé : Privilégier une check-list courte (10–15 points), viser ≥ 95 % de conformité trimestrielle et corriger tout écart majeur sous 30 jours.

Objectifs de la mission

- Réduire la probabilité d'incendie/explosion par séparation et confinement (revue annuelle).
- Limiter les déversements via rétention dimensionnée à 110 % (ou 50 % du volume total).
- Garantir une signalétique lisible à 1 m et des consignes visibles sur zones critiques.
- Assurer la traçabilité des contrôles avec ≥ 95 % de conformité trimestrielle.
- Maintenir les compétences : 120 min initial + 60 min/an de recyclage.

Périmètre / livrables attendus

- Grille d'écarts, matrice d'incompatibilités personnalisée, principes de zonage.
 - Plan d'implantation du local ; choix d'armoires (p. ex. 90 min), rétentions 110 %/50 %, ventilation 6–10 vol/h.
 - Signalétique lisible à 1 m, repérages au sol et contrôle des accès.
 - Procédures simples d'usage et d'urgence, fiches réflexes.
 - Plan de contrôle (trimestriel, cible ≥ 95 %) et check-lists terrain (10–15 points).
 - Plan de compétences ; modules 120 min initiaux + 60 min annuels.
 - Scénarios d'urgence et moyens dédiés (kits absorbants, douche/œillets < 10 s, extincteurs).
 - Plan d'actions daté et tableau de bord d'indicateurs.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et collecte des exigences

- Consolider référentiels internes, exigences clients, repères normatifs, inventaires/FDS.
- Cartographier zones, quantifier volumes, identifier sources d'inflammation et flux.
- Livrables : grille d'écarts, matrice d'incompatibilités, principes de zonage.

Étape 2 – Conception de l'organisation et du local

- Définir plan d'implantation et équipements : armoires (p. ex. 90 min), rétention 110 %/50 %, ventilation 6–10 vol/h.
- Mettre en place repérage au sol, signalétique lisible à 1 m, contrôle des accès.
- Résultat : organisation séparant incompatibilités et maîtrisant l'atmosphère.

Étape 3 – Procédures, contrôles et indicateurs

- Rédiger procédures d'usage/urgence et check-lists ciblées (10–15 points).
- Déployer plan de contrôle trimestriel (cible ≥ 95 %), registres et suivi des volumes.
- Livrables : procédures, fiches réflexes, plan de contrôle et tableaux de suivi.

Étape 4 – Compétences et entraînement

- Plan de compétences ciblé postes exposés et encadrement.
- Formations : 120 min initiales puis 60 min/an, exercices pratiques (incompatibilités, bacs, armoires).
- Sortie : personnels aptes à détecter/traiter les écarts.

Étape 5 – Préparation et réponse aux urgences

- Scénarios crédibles (déversement, départ de feu) et ressources dédiées (kits, douche/œillettes < 10 s, extincteurs).
- Mises en situation, plan d'évacuation visible, chemins dégagés (1,20 m).
- Sortie : plan d'urgence opérationnel et testé.

Étape 6 – Revue et amélioration continue

- Revue semestrielle : incidents, quasi-accidents, indicateurs, décisions.
- Plan d'actions daté, suivi des fermetures ≥ 90 % à 3 mois, inventaire mis à jour (12 mois).
- Sortie : système piloté par objectifs et ajusté aux évolutions.

Planning / durée / jalons

Jalon	Échéance / cadence	Repère de performance
Contrôle visuel terrain	Hebdomadaire (10–15 min)	Points critiques vérifiés
Mesures/essais équipements d'urgence	Mensuel	Fonctionnels et tracés
Suivi ventilation	Mensuel	6–10 vol/h dans la plage cible
Inspection formelle	Trimestrielle	Conformité ≥ 95 %

Correction écarts majeurs	≤ 30 jours	Délai respecté
Revue	Semestrielle + Annuelle (12 mois)	Décisions et actions tracées

Rôles & responsabilités

Consultant

- Diagnostic initial : référentiels, exigences clients, inventaires, FDS.
- Conception : plan d’implantation, choix armoires (90 min), rétention 110 %/50 %, ventilation 6–10 vol/h.
- Rédaction : procédures, fiches réflexes, plan de contrôle (trimestriel).
- Compétences : cadrage du plan, formations 120 min initiales/60 min annuelles.
- Pilotage : animation de revues, indicateurs et plan d’actions daté.

Client

- Fournir données d’entrée : inventaires à jour, FDS, plans, accès aux zones.
- Arbitrer investissements et volumes autorisés ; prioriser corrections.
- Déployer équipements, signalétique et contrôle d’accès ; tenir registres.
- Réaliser contrôles hebdo et inspections trimestrielles ; corriger sous 30 jours.
- Désigner un correspondant interne responsable, y compris pour intérimaires/sous-traitants.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Inventaire des produits, quantités et emplacements (revue à 12 mois).
- Fiches de données de sécurité (FDS) à jour.
- Cartographie des zones et des flux ; quantification des volumes.
- Identification des incompatibilités et sources d’inflammation.
- Référentiels internes, exigences clients, repères normatifs (EN 14470-1, ISO 45001).
- Plans des locaux, dispositifs existants (rétention, armoires), données ventilation (vol/h).
- Registres de contrôles, incidents/quasi-accidents et actions antérieures.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Check-list 10–15 points ; inspections trimestrielles avec cible ≥ 95 %.
- Contrôle visuel hebdomadaire (10–15 min) et traçabilité des corrections.
- Revues : semestrielles (opérationnelles) et annuelle documentée (12 mois, ISO 45001 §9.3 - adaptation HSE).
- Délai de correction des non-conformités majeures ≤ 30 jours ; circuits d’escalade.
- Essais fonctionnels mensuels des moyens d’urgence ; mesures mensuelles de ventilation (6–10 vol/h).
- Registres : inventaire à jour, vidanges/nettoyages de bacs, contrôles et incidents.
- Audits croisés possibles en multi-sites (2 fois/an) pour homogénéiser la gouvernance.

- Indicateurs : délais de correction, taux de conformité, couverture formations ($\geq 90\%$), événements (déversements, quasi-accidents).

CABINET SECURITE ALIMENTAIRE - cabinet-securite-alimentaire.com - info@cabinet-securite-alimentaire.com